



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

travailleurs de la mine : revendications

Question écrite n° 81597

## Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes à propos de la sécurité sociale minière. Les retraités mineurs et les veuves de mineurs qui subissent les mesures d'austérité gouvernementales comme l'ensemble de la population, restent très inquiets quant à la pérennité de leur régime spécifique de sécurité sociale dont le démantèlement est en cours malgré l'opposition de leurs représentants qui voient la convention d'objectifs 2014 - 2017 comme les prémices de son extinction. Au 1er juillet 2015, l'assurantiel et le service AT-MP vont être transférés et les services commerciaux supprimés. De même, l'avenir des hôpitaux de l'agence hospitalière Nord-Artois (AHNAC) est préoccupant. Alors que l'intérêt de ce véritable système de soins de proximité n'est plus à démontrer et que sa force principale est une offre globale, seules les difficultés de gestion sont relevées au lieu de tenir compte des besoins notamment dans notre région Nord-Pas-de-Calais où les indicateurs de santé sont les plus mauvais de France. Il demande qu'aucune mesure ne soit prise pour restreindre les moyens nécessaires au maintien de l'ensemble du régime minier jusqu'au dernier affilié et souhaite qu'une réflexion puisse être engagée pour répondre aux offres de soins déficitaires de la région.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription :** Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 81597

**Rubrique :** Retraites : régimes autonomes et spéciaux

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2015](#), page 4419